Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

SPL des Pyrénées Atlantiques

PROJET DE RAPPORT AUX ASSEMBLEES DELIBERANTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ACTIONNAIRES

Exercice 2025

Conformément à l'article L.1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le présent rapport a pour objet de présenter la situation générale de la société au terme de l'exercice 2025.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE LA SPL 3
1.1 Historique – objet social – domaines d'activité – siège social 3
1.2 Composition du capital 3
1.3 Gouvernance et personnel de la société 5
1.3.1 Président et directeur général 5
1.3.2 Conseil d'administration 5
1.3.3 Personnel 5
2. ACTIVITES DE LA SPL - SITUATION FINANCIERE 6
2.1 Activités et opérations principales 6
1.3.4 Activité et chiffre d'affaires 2025 6
1.3.5 Retour sur les nouvelles opérations signées en 2025 9
2.2 Les comptes de l'exercice 10
2.3 La structure financière de la société 11
2.4 Orientations stratégiques 14
3. FILIALES ET PARTICIPATION 14
4. EVOLUTIONS STATUTAIRE ET DE L'ACTIONNARIAT 14
4.1 Evolutions statutaires 14
4.2 Évolution de l'actionnariat 15
5. BILAN DE GOUVERNANCE 15
5.1 Conseil d'Administration 15
5.2 Assemblées Générales 16
5.3 Contrôle externe 16
6. PRINCIPAUX RISQUES ET CONTRÔLES DONT FAIT L'OBJET LA SPL 16
6.1 Principaux risques et incertitudes 16
1.3.6 Risques financiers 16
1.3.7 Risques juridiques 16
1.3.8 Risques conjoncturels 16
6.2 Contrôle 17
7. CONTROLE ANALOGUE 17
8. ÉTAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LA SOCIÉTÉ 17
ANNEXES 18
Annexe 1 : Bilan 18
Annexe 2 : Compte de résultat 20
Annexe 3 : Compte de résultat analytique 22
Annexe 4 : Résultats du dernier exercice 24

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

1. PRÉSENTATION DE LA SPL

1.1 Historique – objet social – domaines d'activité – siège social

La SPL des Pyrénées-Atlantiques est une société publique locale créée le 21 avril 2022.

Selon l'article 2 des statuts, « elle a pour objet, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire, d'apporter une offre globale en termes :

- D'aménagement du territoire en espace urbain, rural ou naturel,
  Ceci, notamment en vue de la requalification et développement des centres villes et centres bourgs, de l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat dans le cadre d'opérations de revitalisation territoriale ou autres, du développement des équipements touristiques et de loisirs, du développement économique, et de contribuer au développement durable et à la préservation de l'environnement ;
- De construction, rénovation, restauration, démolition, entretien d'équipements publics, bâtiments et infrastructures.
  Ceci, y compris pour contribuer au développement de l'offre d'habitat et au renouvellement résidentiel, au développement de l'offre médico-sociale, au développement économique, ainsi qu'à l'amélioration de l'offre d'équipements publics.

  Dans ces domaines, la société pourra réaliser ou prêter assistance pour :
- Des études, conseils et analyses ;
- Des opérations d'aménagement au sens de l'article L300-1 du code de l'urbanisme ;
- Des opérations de construction, de rénovation, de restauration, de démolition, d'entretien de tout immeuble, local ou ouvrage ;
- L'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur d'immeubles, ouvrages et équipements.

  Plus généralement, la société pourra accomplir toutes les opérations financières, juridiques, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

  Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation. »

Son siège social est fixé 238 boulevard de la Paix – 64000 PAU.

1.2 Composition du capital

Le capital social de 225 000 euros, divisé en 2 250 actions d'une valeur nominale de 100,00 €.

La répartition du capital est au 31/12/2025 :

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

COMPOSITION DU CAPITAL DE LA SPL DES PYRENEES-ATLANTIQUES
AU 31/12/2025
Capital Social : 225.000,00 €
valeur de l'action : 100,00 €

ACTIONNAIRES (61)	Nombre d'actions	Montants en euros	% détenu	% détenu dans la catégorie	Postes adminis-trateurs
CONSEIL GENERAL DES PYRENEES ATLANTIQUES	1 468	146 800,00 €	65,24%		5
REGION NOUVELLE-AQUITAINE	322	32 200,00 €	14,31%		1
ASSEMBLEE SPECIALE DES COMMUNES & CC (59) :	460	46 000,00 €	20,44%		1
Communauté de Communes du BÉARN DES GAVES	25	2 500,00 €	1,11%	5,43%	
Mairie de SAUVETERRE-DE-BEARN	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de NAVARRENX	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de SALIES DE BEARN	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Communauté de Communes HAUT BÉARN	25	2 500,00 €	1,11%	5,43%	
Commune d'ARETTE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'OLORON-SAINTE-MARIE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Commune de BEDOUS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Commune de MOUMOUR	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Communauté de Communes LACQ-ORTHEZ	25	2 500,00 €	1,11%	5,43%	
Mairie d'ARTIX	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de MOURENX	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Commune de MONEIN	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'ORTHEZ	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Communauté de Communes LUYS EN BEARN	25	2 500,00 €	1,11%	5,43%	
Mairie de GARLIN	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de SAUVAGNON	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Communauté de Communes NORD EST BEARN	25	2 500,00 €	1,11%	5,43%	
Ville de MORLAAS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de BUROS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de LEMBEYE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de NOUSTY	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de PONTACQ	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de GOMER	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de NAY	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de BORDES	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de COARRAZE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Communauté de Communes VALLEE D'OSSAU	25	2 500,00 €	1,11%	5,43%	
Ville d'ARUDY	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de LARUNS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Communauté d'Agglomération PAU BEARN PYRENEES	50	5 000,00 €	2,22%	10,87%	
Ville de BILLERE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de BIZANOS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de LESCAR	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de LONS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de JURANCON	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de PAU	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie d'AHETZE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'ANGLET	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'ARCANGUES	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'ASCAIN	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de BIDART	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville du BOUCAU	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de BRISCOUS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de CAMBO LES BAINS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'ESPELETTE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville d'HASPARREN	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de SAINT JEAN PIED DE PORT	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de SAINT JEAN DE LUZ	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Commune de SAINT PÉE SUR NIVELLE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de SAMES	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de SARE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Ville de VILLEFRANQUE	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de SERRES CASTET	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de SAINT PALAIS	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de POEY DE LESCAR	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie d'HALSOU	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de BIARRITZ	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
Mairie de MONTARDON	5	500,00 €	0,22%	1,09%	
TOTAL	2 250	225 000,00 €	100,00%		7

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

1.3 Gouvernance et personnel de la société

1.3.1 Président et directeur général

La dissociation des fonctions de Président et Directeur Général a été décidée par le conseil d'administration du 11 avril 2022.

Le mandat de Directeur Général a été confié à M. Nicolas FREIDA par décision du conseil d'administration du 11 avril 2022 jusqu'au 31 décembre 2027. Cependant le Conseil d'administration a été informé de la décision de Monsieur Nicolas Freida de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la Société à effet du 31 août 2025. Un processus de recrutement a donc été lancé afin de pourvoir à son remplacement.

Dans l'attente de l'arrivée d'un/une remplaçant(e), Philippe ECHEVERRIA a proposé de cumuler la fonction de Directeur général avec celle de Président. Cependant, dans l'attente de la tenue de l'assemblée délibérante du Conseil Départemental autorisant Philippe ECHEVERRIA à ce cumul de fonctions, Madame Céline VACHER, Directrice opérationnelle de l'aménagement a accepté d'assurer la fonction de Directrice Générale du 01 au 30 septembre 2025.

Saisis par consultation écrite, les membres du conseil d'administration ont approuvé le cumul des fonctions de Président et Directeur Général et désigné M. Philippe ECHEVERRIA aux fonctions de Président Directeur Général à compter du 01 octobre 2025 pour une durée maximale de 6 mois.

Enfin, à l'issue d'un processus de recrutement, la candidature de Monsieur Arnaud PORTIER, Directeur de l'EPFL du Pays Basque a été retenue par jury le 20 octobre 2025. En conséquence, le conseil d'administration du 16 décembre 2025, après décision de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général, en application de l'article L225-51-1 du Code de Commerce, et pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de M. Philippe ECHEVERRIA au 31 janvier 2026, a désigné M. Arnaud PORTIER aux fonctions de Directeur Général à compter du 01 février 2026 jusqu'au 31 mars 2028. Le Directeur Général ne perçoit pas de rémunération pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de Président a été confié à M. Philippe ECHEVERRIA par décision du conseil d'administration du 11 avril 2022, pour la durée de son mandat de représentant du Département.
Le Président ne perçoit pas de rémunération pour l'exercice de son mandat.

1.3.2 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration au 31/12/2025 est composé de la manière suivante :

Administrateur	Représentant
DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES	Monsieur Jean ARRIUBERGÉ
	Madame Marie-Pierre CABANNE
	Monsieur Philippe ECHEVERRIA
	Madame Isabelle LAHORE
	Monsieur Marc SAINT-ESTEVEN
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE	Monsieur Florent LACARRERE
ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITÉS	Monsieur Christian DEVEZE

1.3.3 Personnel

Dans l'attente du transfert des contrats de travail des salariés de la SEPA vers le GE EPL des Pyrénées-Atlantiques auquel a adhéré la SPL, les salariés de la SEPA ont été mis à disposition de la SPL aux termes d'une convention applicable à compter de la création de la SPL, et jusqu'au 1er juillet 2022.

Au 1er juillet 2022, les contrats de travail des salariés de la SEPA ont été transférés vers le GE.

A compter du 1er juillet 2022, une nouvelle convention mettant les salariés du GE à la disposition de la SPL a donc pris le relais.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Ainsi en 2025, les mouvements de personnel suivants ont eu lieu :

DEPARTS	ARRIVEES
Pierre AVY, Chargé d'Opérations Michel ETCHEPARE Chargé d'Opérations	Marianne BARRAL Chargée d'Opérations Victor MOLIA, Assistant Opérations Sébastien TOULET, Chargé d'Opérations

Au 31 décembre 2025, la liste des salariés mis à disposition de la SPL des Pyrénées-Atlantiques était la suivante :

Prénom	NOM	Emploi occupé	Catégorie
Ophélie	ANTONY	Assistante accueil et intendance	ETAM
Alix	ARAMENDI	Directrice des Fonctions Supports	CADRE
Marie-Pierre	ARPOURET	Assistante Opérations	ETAM
Anuk	AZABAN	Assistante en apprentissage	Contrat d'apprentissage
Marianne	BARRAL	Responsable opérations	CADRE
Béatrice	BLIDON	Chargée de communication et de RSE	CADRE
Stéphanie	BOUFETTOUSSE	Assistante Opérations	ETAM
Cédric	CAHUZACQ	Responsable opérations	CADRE
Matthieu	CARITEAU	Responsable opérations	CADRE
Jérôme	CARRIER	Responsable opérations	CADRE
Nadège	CARRUESCO	Assistante Opérations	ETAM
Marc	CHAMBON	Chargé de mission R&D	CADRE
Gilbert	DAVID	Directeur Opérationnel Construction, Immobilier et Gestion patrimoniale	CADRE
Eric	DI SANTO	Responsable opérations	CADRE
Elodie	DUCLOS	Cheffe comptable	CADRE
Nathalie	ESCOBAR	Assistante Opérations	ETAM
Stéphanie	FERNANDEZ	Responsable opérations	CADRE
Catherine	GARRABOS	Assistante Opérations	ETAM
Sandra	GUILLAUME	Comptable	CADRE
Bébillia	IMBERT	Assistante Opérations	ETAM
Damien	JAFFARD	Responsable opérations	CADRE
Elisabeth	JANY	Assistante Opérations	ETAM
Cédric	JUAN	Responsable opérations	CADRE
Fabienne	LABRUCHERIE-MAGNAN	Juriste	CADRE
Sophie	LACLAU	Responsable opérations	CADRE
Jean-Charles	LADESBIE	Responsable opérations	CADRE
Laëtitia	LENAIN	Responsable opérations	CADRE
Mikaël	LESQUIBE	Responsable opérations	CADRE
Sophie	MALEMANCHE	Assistante Opérations	ETAM
Julien	MARQUE	Apprenti chargé d'opérations	Contrat d'apprentissage
Martin	MIRAT	Responsable opérations	CADRE
Victor	MOLIA	Assistant en apprentissage	ETAM
Delphine	PONT	Assistante Opérations	ETAM
Aurélie	PRINCE	Assistante Opérations	CADRE
Olivangia	RAHARINIRINA	Assistante en apprentissage	ETAM
Théo	SAINT-MARC	Responsable opérations	CADRE
Marie-Odile	SCHMITT	Responsable opérations	CADRE
Abigaël	SOULES	Responsable opérations	CADRE
Cécile	TINTET	Assistante Opérations	ETAM
Sébastien	TOULET	Responsable opérations	CADRE
Céline	VACHER	Directrice opérationnelle Aménagement et renouvellement urbain	CADRE

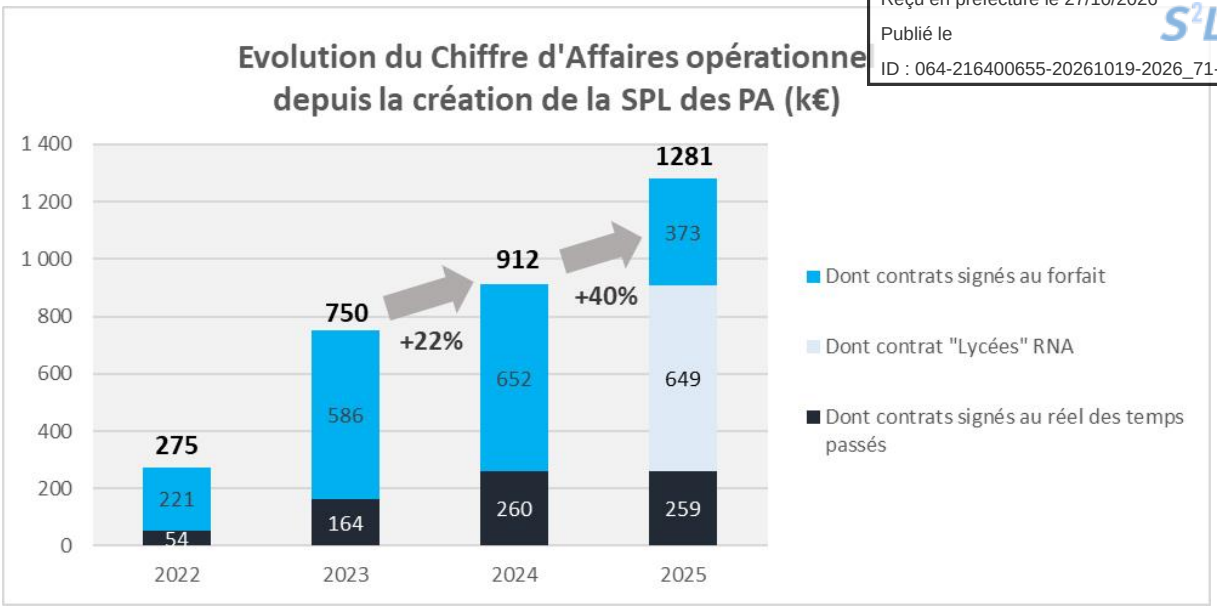
2. ACTIVITES DE LA SPL – SITUATION FINANCIERE

2.1 Activités et opérations principales

1.3.4 Activité et chiffre d'affaires 2025

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 1 281 K€ en 2025 (vs 912 k€ en 2024) et se décompose de la manière suivante.

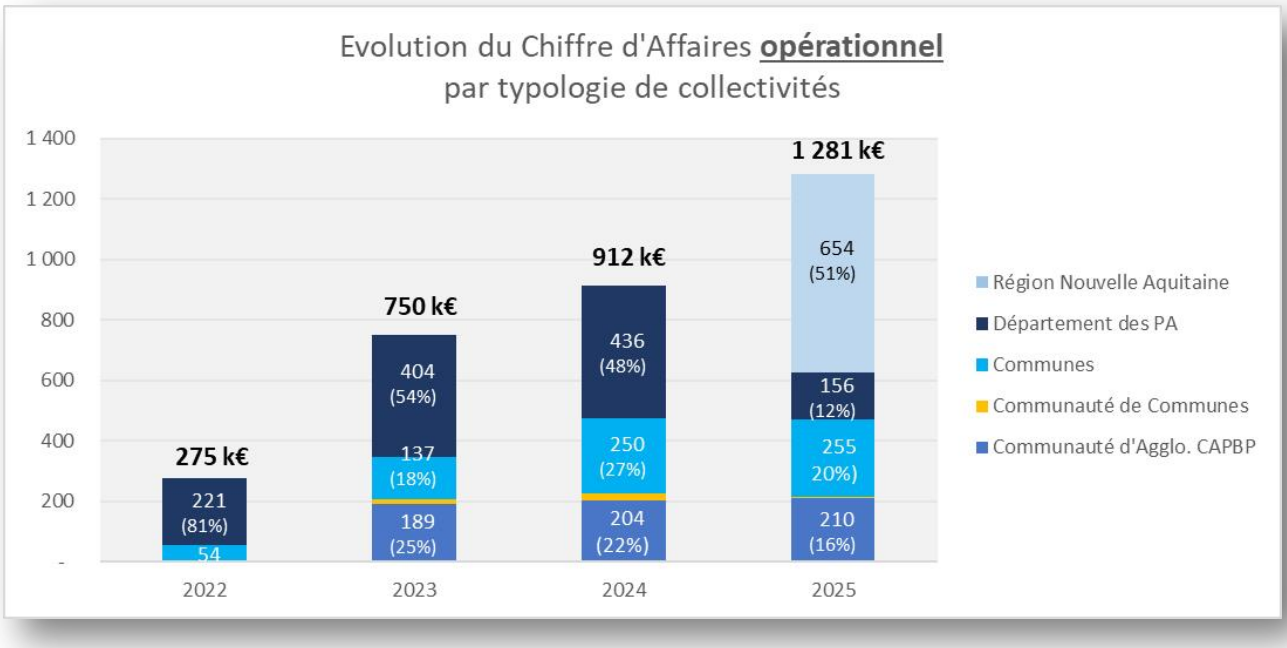
Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE



A l'issue du 3nd exercice clos de 12 mois, la société enregistre un chiffre d'affaires opérationnel en progression de 40% par rapport à 2024 (vs +22 % par rapport à 2023). Nous pouvons relever la contribution significative de 2 opérations qui à elles seules représentent 67% (soit 859 k€) du chiffre d'affaires opérationnel de l'exercice à savoir :

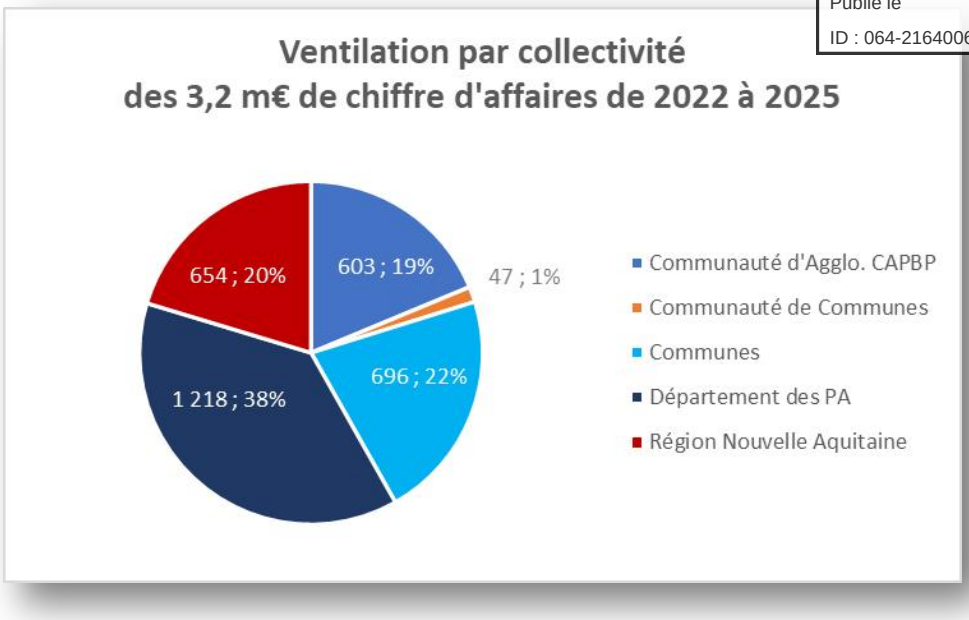
- 649 k€ de rémunération facturée à la région Nouvelle Aquitaine (soit 51,1 % du CA opérationnel) pour l'entretien des lycées du département des Pyrénées-Atlantiques, suite à la signature du mandat en Janvier 2025.
- 210 k€ (16,4% du CA opérationnel) pour le suivi et l'animation du programme de l'OPAH pour le compte de la communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées, contrat signé début 2023 et arrivant à échéance début 2026.

Les produits d'exploitation distingués par clients connaissent une évolution depuis la création.

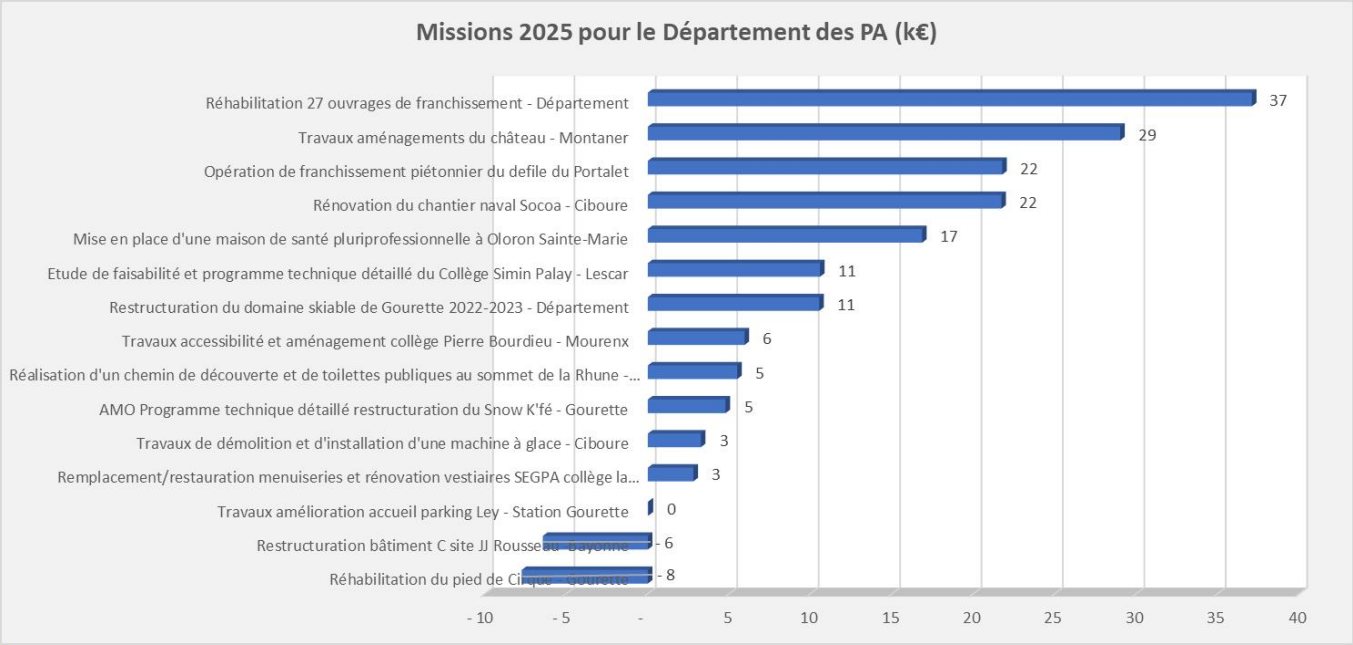


Après quatre années d'activité, la ventilation cumulée du chiffre d'affaires par catégorie d'actionnaires met en évidence une répartition globalement équilibrée entre la Région, le Département, le bloc communal et la Communauté d'agglomération, dans des proportions cohérentes avec leurs niveaux respectifs de détention au capital.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE



❖ **<u>Sur un plan plus analytique, s'agissant des opérations menées avec le Département</u> :** ce sont 15 opérations qui ont donné lieu à facturation pour un montant de 156 k€ sur cette année 2025.

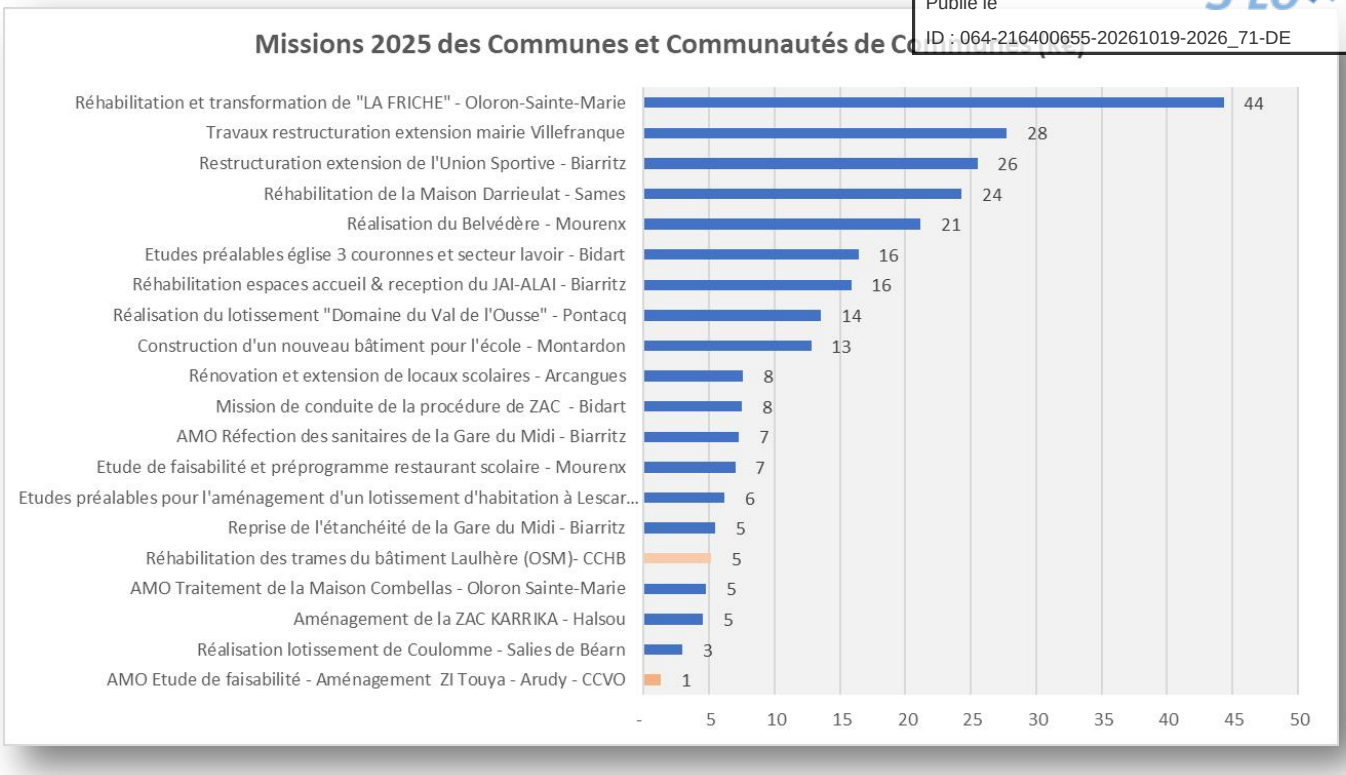


❖ **<u>S'agissant des opérations menées avec les communes et communautés de communes</u> :** la SPL a enregistré 261 k€ de chiffre d'affaires opérationnels sur cet exercice 2024 (vs 250 k€ en 2024), pour 12 communes différentes et 2 communautés de communes et 20 opérations au global, selon le détail suivant :

Il est à noter que la SPL a enregistré un chiffre d'affaires de :

- 54 k€ sur l'exercice avec la commune de Biarritz, relatif à 4 opérations distinctes :
- 49 k€ sur l'exercice avec la commune d'Oloron-sainte-Marie, relatif à 2 opérations distinctes :
- 28 k€ sur l'exercice avec la commune de Mourenx, relatif à 2 opérations distinctes :

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE



1.3.5 Retour sur les nouvelles opérations signées en 2025

S'agissant du développement commercial de la structure, ce sont 11 nouveaux contrats qui ont été signés sur cet exercice 2025 pour un équivalent de 1 063 k€ de rémunération.

N° op	Nom Op	Donneur d'ordre
35041	Mission de conduite de la procédure de ZAC - Bidart	BIDART
25024	Travaux de démolition et d'installation d'une machine à glace - Ciboure	DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
35038	Réalisation d'un chemin de découverte et de toilettes publiques au sommet de la Rhune - Ascain	DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
35039	Etude de faisabilité et programme technique détaillé du Collège Simin Palay - Lescar	DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
35043	Etudes préalables pour l'aménagement d'un lotissement d'habitation à Lescar - Lescar	LESCAR
35042	Construction d'un nouveau bâtiment pour l'école - Montardon	MONTARDON
35040	Etude de faisabilité et préprogramme restaurant scolaire - Mourenx	MOURENX
35036	AMO Traitement de la Maison Combellas - Oloron Sainte-Marie	OLORON SAINTE MARIE
35044	Suivi de la réalisation des études d'aménagement du centre-bourg - Poey de Lescar	POEY DE LESCAR
25025	Mandat études préalables pour construction d'un site de maintenance et de remisage des trains régionaux - Hendaye	REGION NOUVELLE AQUITAINE
50955	Mandat Lycées des Pyrénées-Atlantiques	REGION NOUVELLE AQUITAINE

Aussi, depuis la création de la SPL, 71 contrats ont été signés pour un montant de près de 4 m€ de chiffre d'affaires hors avenants.

Indicateur	2022	2023	2024	2025	TOTAL CUMULE 2022-2025
Nombre total de contrats signés	**18**	**19**	**23**	**11**	**71**
Dont contrats signés au réel des temps passés	*10*	*11*	*17*	*8*	*46*
Dont contrats signés au forfait	*8*	*8*	*6*	*3*	*25*
Montant total de contrats signés (k€)	**1 058**	**1 069**	**813**	**1 063**	**4 003**
Dont contrats signés au réel des temps passés	*269*	*220*	*537*	*996*	*2 023*
Dont contrats signés au forfait	*789*	*849*	*276*	*67*	*1 981*

Le volume d'activité enregistré sur les mandats financiers (à savoir les opérations pour lesquelles la SPL gère l'ensemble des dépenses pour le compte de ses clients) nous pouvons souligner que la SPL a géré :

- 156 marchés et lettres de commandes vs 130 en 2024.
- 11,52 m€ d'investissements réalisés sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

2.2 Les comptes de l'exercice

Faits marquants 2025

L'exercice a été marqué par plusieurs évolutions structurantes pour la Société.
À ce titre, la signature d'un contrat avec la Région Nouvelle Aquitaine relatif à l'entretien des lycées, activité historiquement portée par la SEM SEPA constitue une étape majeure dans le développement des activités de la SPL et témoigne de la confiance accordée par les partenaires publics à son savoir-faire et à sa capacité d'intervention au service des territoires.
Par ailleurs, l'entrée au capital de la commune de Montardon vient renforcer l'assise territoriale et institutionnelle de la Société, illustrant l'attractivité de son modèle et la volonté partagée des collectivités actionnaires de poursuivre une dynamique de coopération au service de l'intérêt général.

Changements de méthodes de présentation d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.
La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droits aux Sociétés d'Économie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 et par extension pour les Sociétés Publiques Locales.
Les états financiers ci-joints sont établis conformément aux règles édictées par le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) 2022-06 relatif au Plan Comptable Général (PGC). Plus particulièrement, pour les opérations d'aménagement, le règlement du CRC n°99-05 du 23 juin 1999 a été appliqué. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et des SEM d'aménagement) a également été respecté.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Les principales évolutions introduites par le règlement ANC n° 2022-06 concernent notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel ainsi que certaines modifications de présentation des états financiers.
Ces changements ont été appliqués de manière prospective.
L'application de ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes annuels de la SPL.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

En k€	2025	Var. N / N-1 (%)	2024	Var. N / N-1	2023
Ventes de services	1 281,03	40%	911,91	22%	749,96
Autres produits accessoires	22,67	135%	9,63	#DIV/0!	0,00
Total chiffre d'affaires	**1 303,70**	**41%**	**921,54**	**23%**	**749,96**
Autres produits	0,00	na	2,87	na	0,00
Total produits d'exploitation	**1 303,70**	**41%**	**924,41**	**23%**	**749,96**
Sous-traitances SCET	6,50	-13%	7,51	7%	7,03
Loyers immobiliers	49,41	52%	32,54	19%	27,28
Locations mobilières	26,31	52%	17,30	116%	8,01
Charges locatives	31,44	59%	19,77	13%	17,43
Assurances	22,92	-19%	28,23	132%	12,18
Mise à disposition de personnel	1 049,91	40%	752,00	25%	603,48
Honoraires yc frais d'actes	7,30	36%	5,37	-61%	13,92
Publicite, communication	10,45	13%	9,22	91%	4,81
Charges Mutualisées	69,88	110%	33,23	42%	23,34
Autres charges externes	25,12	15%	21,80	150%	8,71
Impôts et taxes	3,25	43%	2,27	-1%	2,30
Salaires & Charges sociales	0,00	na	0,00	na	0,00
Dotations aux amortissements	4,20	na	0,00	na	0,00
Dotations aux provisions	0,00	na	0,00	na	0,00
Total charges d'exploitation	**1 306,69**	**41%**	**929,24**	**28%**	**728,47**
Résultat d'exploitation	**-2,99**	-38%	**-4,83**	-122%	**21,49**
Produits financiers	175,81	-67%	525,11	43%	366,00
Charges financières	167,55	-68%	516,92	43%	360,49
Résultat financier	**8,26**	1%	**8,19**	49%	**5,51**
Résultat courant	**5,27**	57%	**3,36**	-88%	**27,00**
Résultat exceptionnel	**0,00**	-100%	**-0,08**	na	**0,00**
Impôt sur les sociétés	-1,32	61%	-0,82	-88%	-6,75
Résultat de l'exercice	3,95	61%	2,46	-88%	20,25

Le résultat 2025 de la SPL s'établit à +3.95 k€ (vs 2.46 k€ en 2024) et se décompose :

- ✓ Résultat d'exploitation : -2,99 k€ (vs -4,83 k€ en 2024),
- ✓ Résultat financier : +8 k€ (quasi iso au niveau de 2024),
- ✓ Résultat exceptionnel : 0 k€.

Pour rappel, la SPL n'a pas vocation à se constituer des fonds propres importants dans la mesure où elle ne peut investir ou réaliser d'opérations en propre, et que son objectif est de présenter des comptes relativement à l'équilibre. Le résultat est conforme aux objectifs.

2.3 La structure financière de la société

Actif en k€	2025	2024	2023
Capital souscrit non versé	**0**	**0**	**0**
Immobilisations incorporelles	31	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	3	0	0
Total Actif Immobilisé	**34**	**0**	**0**
Stocks et en cours	0	0	0
Fournisseurs avances et acomptes versés	6	37	1 046
Créances Clients et comptes rattachés	958	298	171
Autres créances	635	176	139
Mandats			
Trésorerie	11 531	12 778	19 211
Total Actif Circulant	**13 131**	**13 289**	**20 567**
Comptes de régularisation	19	13	7
Total ACTIF	**13 184**	**13 303**	**20 575**

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Passif en k€	2025	2024	2023
Capital	225	225	225
Prime d'émission	0	0	0
Réserve légale	2	2	1
Autres réserves	0	0	0
Report à nouveau	35	32	13
Résultat de l'exercice	4	2	20
Situation nette	**266**	**262**	**259**
Capitaux propres	**266**	**262**	**259**
Total provisions	**0**	**0**	**0**
Emprunts Ets de crédit	0	0	0
Dettes financières diverses	0	0	0
Clients - avances et acomptes	0	0	0
Dettes Fournisseurs	2 826	2 890	907
Dettes fiscales et sociales	86	50	21
Autres dettes	9 889	10 101	19 383
Total dettes	**12 801**	**13 041**	**20 312**
Comptes de régularisation	117	0	4
Total PASSIF	**13 184**	**13 303**	**20 575**

Actif 2025 ventilé par activité

La société exerçant également une activité de mandataire, nous vous proposons de vous présenter ci-après le bilan de la société ventilé par activité. Compte tenu de son activité de mandats et autres études confiés par ses clients, cette présentation vous permettra une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».
Les autres colonnes vous permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités de la société.

Remarque – Les analyses qui suivront porteront exclusivement sur les données issues de la colonne « fonctionnement » du bilan. Ces analyses vous permettront d'évaluer la santé financière de la SPL et de juger de son potentiel de développement.

Actif en k€	Fonctionnement	Mandats	Total
Capital souscrit non appelé	**0**	**0**	**0**
Immobilisations incorporelles	31	0	31
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	3	0	3
Total Actif Immobilisé	**34**	**0**	**34**
Stocks et en cours	0	0	0
Fournisseurs avances et acomptes versés	0	6	6
Créances Clients et comptes rattachés	581	377	958
Autres créances	195	0	195
Mandats	0	441	441
Trésorerie	340	11 191	11 531
Total Actif Circulant	**1 116**	**12 016**	**13 131**
Comptes de régularisation	19	0	19
Total ACTIF	**1 168**	**12 016**	**13 184**

- **Actif immobilisé**

  Le poste « Immobilisations » intègre désormais les investissements réalisés au titre du site internet et de la marque du groupe, inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles et financés conjointement par la SPL des PA et la SEM SEPA.

- **Actif circulant**

❖ **Le niveau de trésorerie propre à la SPL** reste confortable avec +340 k€ à la clôture 2025 vs + 258 k€ à la clôture 2024 et 254 k€ au 31 décembre 2023.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

- **S'agissant des créances clients,** le solde à la clôture s'élève à 581 k€ vs 298 k€ en 2024 et 24 k€ en 2023. L'augmentation émane esssentiellement du Client « Région Nouvelle Aquitaine ». Si nous pouvons relever à titre exceptionnel quelques retards de paiement, aucune provision pour risque n'est à constater.
- **Enfin, les autres créances** s'élèvent à 195 k€ vs 163 k€ en 2024 et 139 k€ en 2023. Elles se composent essentiellement des sommes versées à la création du groupement employeurs EPL des pyrénées atlantiques à la constitution (86 k€) et de créances fiscales (TVA et IS).

Passif 2025 ventilé par activité

Passif en k€	Fonctionnement	Mandats	Total
Capital	225	0	225
Prime d'émission	0	0	0
Réserve légale	2	0	2
Autres réserves	0	0	0
Report à nouveau	35	0	35
Résultat de l'exercice	4	0	4
Situation nette	**266**	**0**	**266**
Capitaux propres	**266**	**0**	**266**
Total provisions	**0**	**0**	**0**
Emprunts Ets de crédit	0	0	0
Dettes financières diverses	0	0	0
Clients - avances et acomptes	0	0	0
Dettes Fournisseurs	619	2 207	2 826
Mandats	0	9 809	9 809
Dettes fiscales et sociales	86	0	86
Autres dettes	80	0	80
Total dettes	**786**	**12 016**	**12 801**
Comptes de régularisation	117	0	117
Total PASSIF	**1 168**	**12 016**	**13 184**

- **Capital, situation nette, capitaux (ou fonds) propres**

  Aucune variation du capital n'est à noter depuis la création. Tenant compte de l'affectation en réserve et en report à nouveau du résultat 2024, et du niveau de résultat constaté en 2025, la situation nette (+266 k€) progresse de 1,5% par rapport à 2024.

- **Provisions pour risques et charges**

  Néant

- **Emprunts bancaires**

  Néant

- **Dettes fiscales et sociales**

  Ce poste s'élève à 86 k€ en 2025 vs 50 k€ en 2024 et n'est constituée que de dettes TVA.

- **Dettes fournisseurs et comptes rattachés :**

  Ce poste s'élève à 619 k€ en 2025 (vs 420 k€ en 2024) dont :
  - 24 k€ de dettes founisseurs
  - 595 k€ de fournisseurs – factures non parvenues

Informations sur le solde des dettes fournisseurs de l'exercice : 24 k€

Dates d'échéance	Solde des dettes (en euros)
30 jours	24 k€
45 jours	0 k€
60 jours	0 k€
> 60 jours	0 k€
Total	**24 k€**

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

2.4 Orientations stratégiques

Dans un contexte budgétaire qui demeure contraint pour l'ensemble des collectivités territoriales, la SPL des Pyrénées-Atlantiques devra poursuivre ses efforts d'adaptation et de développement afin de conforter sa place comme outil opérationnel au service de ses actionnaires.

L'exercice à venir sera notamment marqué par la consolidation du transfert des activités relatives à l'entretien des Lycées confiées par la Région Nouvelle Aquitaine entre la SEM et la SPL. Cette transition constitue un enjeu majeur pour la Société, tant en termes d'organisation que de pérennisation de son modèle économique. Elle permettra de compenser la disparition progressive de certaines opérations historiques arrivées à leur terme comme la reconstruction du domaine skiable de Gourette confié par le département.

Au-delà de cet enjeu de consolidation, le développement de l'activité reposera également sur une meilleure connaissance et appropriation de l'outil SPL par les collectivités actionnaires. La souplesse d'intervention qu'offre ce modèle, sa capacité à accompagner les projets publics dans leur phase de montage comme de réalisation, ainsi que la sécurisation des procédures qu'il permet, constituent autant d'atouts susceptibles de répondre aux besoins des collectivités dans un contexte financier exigeant.

Par ailleurs, les élections municipales de 2026 conduiront au renouvellement d'une partie des représentants des collectivités au sein des instances de gouvernance de la Société. La SPL aura à cœur d'accueillir ces nouveaux élus et de leur présenter les missions, les réalisations et les perspectives de développement de l'entreprise afin de favoriser leur pleine appropriation de cet outil au service des politiques publiques locales.

Malgré un environnement institutionnel et financier qui demeure incertain, la SPL des Pyrénées-Atlantiques aborde ainsi les prochaines années avec confiance, forte de l'expérience acquise, de la diversification progressive de ses activités et de l'engagement constant de ses actionnaires à ses côtés.

La SPL poursuit son engagement aux côtés de ses actionnaires afin d'accompagner les transitions environnementales, urbaines et sociétales des territoires.

Dans le cadre de ses activités d'aménagement et de construction, la société porte une attention particulière aux enjeux de sobriété foncière, de rénovation énergétique du patrimoine public et de réduction de l'empreinte carbone des opérations. Les collaborateurs veillent à intégrer ces préoccupations dans l'accompagnement des collectivités, notamment au travers du renouvellement urbain, de la réhabilitation du patrimoine existant, du recours aux matériaux issus du réemploi et de la valorisation des filières locales.

En ce qui concerne les pratiques internes, l'année 2024 a marqué une première étape de structuration de la démarche RSE de la société avec le recrutement d'une collaboratrice dédiée à la communication et aux enjeux RSE. L'année 2025 a été consacrée à la redéfinition de la politique et des outils de communication, en particulier la création d'une marque chapeau, le Groupe SEPA et la refonte du site internet.

À la suite du diagnostic de maturité ESG réalisé à l'aide de l'outil SPARK d'ARKEA Banque E&I, plusieurs axes de progrès ont été identifiés et font progressivement l'objet d'actions d'amélioration, notamment en matière de formalisation de la démarche RSE, de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux climatiques et environnementaux et de mesure de l'empreinte carbone de l'activité.

La SPL entend poursuivre cette dynamique au cours des prochains exercices afin d'intégrer toujours davantage les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans son fonctionnement et dans la conduite de ses opérations au service des collectivités actionnaires.

3. FILIALES ET PARTICIPATION

La nature juridique et l'objet de la SPL ne lui permettent pas de constituer des filiales et de prendre des participations dans d'autres sociétés.

4. EVOLUTIONS STATUTAIRE ET DE L'ACTIONNARIAT

4.1 Evolutions statutaires

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2025, une actualisation des statuts de la SPL des Pyrénées Atlantiques a été validée. Cette modification des statuts concernait la prise en compte des nouvelles possibilités offertes par la loi dite attractivité du 13 juin 2024 et son décret d'application permettant de procéder à une dématérialisation plus accrue des décisions sociales. Ces nouvelles dispositions statutaires permettent d'accroître les modalités de délibération des décisions collectives tant des associés que des conseils et organes délibérants par des moyens de télécommunication ainsi qu'organiser des décisions collectives par voie électronique notamment. Quelques précisions ont également été faites, pour permettre au Conseil d'administration d'apporter les modifications nécessaires aux statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine assemblée générale extraordinaire.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

4.2 Évolution de l'actionnariat

Suite à la délibération du Conseil Départemental en date du 23 mai 2025, le Département des Pyrénées-Atlantiques a décidé de procéder à une cession d'actions qui lui appartiennent dans le capital de la SPL des Pyrénées-Atlantiques à la Commune de Montardon, sous réserve de l'agrément du conseil d'administration conformément à l'article 14 des statuts. Cet agrément a été donné par le conseil d'administration du 28 août 2025. Cette cession, approuvée par le conseil Municipal de la Commune de Montardon le 07 avril 2025 et concernant des actions entièrement libérées, porte sur 5 actions à la valeur nominale unitaire de 100 euros, soit un total de 500 euros.

La société est donc composée de 61 actionnaires publics et de 7 administrateurs. Aucune distribution de dividende n'a eu lieu depuis la création de la SPL.

5. BILAN DE GOUVERNANCE

5.1 Conseil d'Administration

Au cours de l'année 2025, 3 conseils d'administration se sont tenus et une consultation écrite a été faite :

Le conseil d'administration du 16 avril a notamment :

- Approuvé le coefficient définitif de facturation de 1.99 sur la base des comptes GE arrêtés au 31.12.24,
- Arrêté les comptes de l'exercice 2024 et validé le rapport annuel à présenter à l'assemblée générale ordinaire,
- Approuvé la mise à jour du règlement intérieur proposé relatif au fonctionnement de l'Assemblée Spéciale des Collectivités ainsi que les évolutions statutaires présentées en vue de les proposer à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Validé l'ordre du jour, les projets de résolutions à soumettre à l'AGO et l'AGE et décidé de convoquer l'assemblée générale mixte le 05 juin 2025,
- Pris acte des conventions réglementées.

Le taux de participation à ce conseil était de 100 % (6 administrateurs présents + un pouvoir).

Le conseil d'administration du 28 août a notamment :

- Pris acte du rapport aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales,
- Pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de M.FREIDA à compter du 31 août,
- Désigné Madame Céline VACHER, en qualité de Directrice Générale à compter du 1er septembre, pour une durée d'un mois, soit expirant le 30 septembre 2025,
- Décidé au regard de la durée du mandat, et en accord avec Mme VACHER, qu'il ne lui sera versé aucune rémunération ni avantages spécifiques au titre des fonctions de Directrice Générale,
- Décidé que toute intervention de Madame Céline VACHER dans la préparation et la signature des marchés et accords-cadres confiant des prestations au GE des EPL des Pyrénées Atlantiques, est exclue, et donné mandat spécial à cet effet au Président du Conseil d'administration; tout en prenant acte que cette décision limitant les pouvoirs du Directeur Général est inopposable aux tiers,
- Pris acte qu'après délibération du Conseil Départemental autorisant M. Philippe ECHEVERRIA à occuper les fonctions de Président Directeur Général, le Conseil d'Administration serait saisi par question écrite pour valider cette désignation d'ici la fin septembre
- donné son agrément à la cession de 5 actions de la SPL par le Département des Pyrénées-Atlantiques à la Commune de Montardon au prix de 500,00 €.

Le taux de participation à ce conseil était de 85.71 % (5 administrateurs présents + 1 pouvoir).

Suite à une consultation écrite adressée par courrier du 23 septembre 2025 en application de l'article 20 des statuts de la société, le Conseil d'administration a :

- pris acte de la fin du mandat de directrice générale de Madame Céline VACHER au 30 septembre 2025,
- désigné, à la majorité requise, Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président du Conseil d'Administration, pour assumer la direction générale de la Société à compter du 1er octobre 2025 et pour une durée maximale de 6 mois.

Le taux de participation à cette consultation écrite était de 100 % (6 bulletins réponse transmis).

Le conseil d'administration du 11 décembre a notamment :

- Pris acte que la Commune de Gomer a informé par courrier du 22 août 2025 de son souhait de céder les 5 actions détenues dans le capital de la société à un autre actionnaire. Le Département a été saisi de cette demande et devrait délibérer en février 2026,

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

- Décidé de dissocier des fonctions de Président et de Directeur Général, en application de l'article L 225-51-1 du Code de Commerce à compter du 01 février 2026, en conséquence, pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de M. Philippe ECHEVERRIA au 31 janvier 2026, désigne M. Arnaud PORTIER aux fonctions de Directeur Général, fixé la durée de son mandat de Directeur Général, du 01 février 2026 jusqu'au 31 mars 2028, décidé qu'il ne lui sera versé aucune rémunération ni avantages spécifiques au titre des fonctions de Directeur Général,
- Pris acte du point sur les opérations en cours,
- Pris acte du point sur les facturations et rémunérations,
- Pris acte de la présentation de l'atterrissage 2025 de la SPL,
- Pris acte de l'actualité et de l'atterrissage 2025 du Groupement d'Employeurs,
- Pris acte des conventions de mise à disposition du personnel et des locaux.

Le taux de participation à ce conseil était de 85.71% (5 administrateurs présents + 1 pouvoir).

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

Les Président et Directeur Général ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

5.2 Assemblées Générales

Une assemblée générale mixte s'est tenue le 05 juin 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin avait notamment pour objet :
- Approuvé les comptes annuels 2025 de la SPL,
- Décidé de l'affectation du résultat de l'exercice 2025,
- Approuvé le rapport du commissaire aux comptes et ratifié les conventions qui y sont rapportées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 juin avait pour objet d'approuver quelques modifications statutaires portant sur le changement de la dénomination sociale de la société, la prise en compte des nouvelles possibilités offertes par la loi dite attractivité du 13 juin 2024 et son décret d'application permettant de procéder à une dématérialisation plus accrue des décisions sociales, et quelques modifications permettant au Conseil d'administration d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine assemblée générale extraordinaire.

23 actionnaires sont présents (dont 16 en visioconférence), 10 ont donné pouvoirs et 2 ont voté par correspondance, représentant un total de 2105 actions, soit 93,56% du capital social.

Les représentants des collectivités à l'assemblée générale ne perçoivent aucune rémunération.

5.3 Contrôle externe

La SPL n'a fait l'objet d'aucun contrôle externe au cours de l'année 2025.

6. PRINCIPAUX RISQUES ET CONTRÔLES DONT FAIT L'OBJET LA SPL

6.1 Principaux risques et incertitudes

1.3.6 Risques financiers

Les délais de paiement des clients de la SPL représentent le principal risque financier, pouvant peser sur la trésorerie de la société et impacter négativement son fonds de roulement.
Un suivi des encaissements et des processus de relances clients est mis en place pour encadrer ce risque.

1.3.7 Risques juridiques

Il n'y a pas de contentieux en cours à ce jour.
Aucune provision n'a été inscrite au cours de l'exercice en l'absence de risque identifié, élément confirmé par la certification des comptes par le commissaire aux comptes.

1.3.8 Risques conjoncturels

Dans un contexte budgétaire qui demeure contraint pour l'ensemble des collectivités territoriales, la SPL des Pyrénées-Atlantiques devra poursuivre ses efforts d'adaptation et de développement afin de conforter sa place comme outil opérationnel au service de ses actionnaires.

L'exercice à venir sera notamment marqué par la consolidation du transfert des activités relatives à l'entretien des Lycées confiées par la Région Nouvelle Aquitaine entre la SEM et la SPL. Cette transition constitue un enjeu majeur pour la Société, tant en termes d'organisation que de pérennisation de son modèle économique. Elle permettra de compenser la disparition progressive de certaines opérations historiques arrivées à leur terme comme la reconstruction du domaine skiable de Gourette confié par le département.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Au-delà de cet enjeu de consolidation, le développement de l'activité reposera également sur une meilleure connaissance et appropriation de l'outil SPL par les collectivités actionnaires. La souplesse d'intervention qu'offre ce modèle, sa capacité à accompagner les projets publics dans leur phase de montage comme de réalisation, ainsi que la sécurisation des procédures qu'il permet, constituent autant d'atouts susceptibles de répondre aux besoins des collectivités dans un contexte financier exigeant.

Par ailleurs, les élections municipales de 2026 conduiront au renouvellement d'une partie des représentants des collectivités au sein des instances de gouvernance de la Société. La SPL aura à cœur d'accueillir ces nouveaux élus et de leur présenter les missions, les réalisations et les perspectives de développement de l'entreprise afin de favoriser leur pleine appropriation de cet outil au service des politiques publiques locales.

Malgré un environnement institutionnel et financier qui demeure incertain, la SPL des Pyrénées-Atlantiques aborde ainsi les prochaines années avec confiance, forte de l'expérience acquise, de la diversification progressive de ses activités et de l'engagement constant de ses actionnaires à ses côtés.

6.2 Contrôle

La SPL n'entre pas dans le champ d'application des dispositions de l'article 17 de la loi « Sapin 2 » n°2016-1691 du 9 décembre 2016 ; elle n'a en outre pas fait l'objet de contrôle au titre de l'article 3 de la même loi.

7. CONTROLE ANALOGUE

Les modalités du contrôle analogue sont contenues dans le règlement intérieur de la SPL des Pyrénées-Atlantiques, approuvé par décision du Conseil d'Administration du 11 avril 2022 et modifié par décision du Conseil d'Administration du 16 avril 2025.

Plusieurs types de contrôles sont exercés sur la SPL par les actionnaires :

- Un contrôle organique exercé par la participation directe ou indirecte de toutes les collectivités au conseil d'administration, à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale.

- Un contrôle en matière d'orientations stratégiques et de gouvernance de la société exercé par le conseil d'administration.

- Un contrôle en matière de gouvernance et de vie sociale exercé par le conseil d'administration, l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires, le comité stratégique (composé du Président du CA, de deux administrateurs de la SPL désignés par le CA, de trois représentants de l'assemblée spéciale qui ne disposent pas d'un siège au conseil d'administration, du directeur général).

- Un contrôle sur les opérations exercé par chaque collectivité actionnaire contractante, le comité stratégique, le conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 2025, se sont tenus :

- **Un comité stratégique** :

  Le 08 décembre, ayant vocation à faire un point sur le développement de la Société et les opérations signées à la date du comité, les modalités de facturation des contrats et la gestion des temps passés par les collaborateurs, le chiffre d'affaires prévisionnel 2025, et une information sur la signature en 2025 du mandat Région Nouvelle Aquitaine.

- **Trois assemblées spéciales et une consultation écrite** :

  Le 16 avril, ayant vocation à informer sur le changement de représentant de la Commune d'Ahetze, et à donner les consignes de vote à M. DEVEZE quant à l'ordre du jour du conseil d'administration de la SPL qui s'est tenu en suivant le même jour.

  Le 28 août, ayant vocation à présenter le projet de rapport aux assemblées délibérantes des collectivités actionnaires sur l'exercice 2024, et à donner les consignes de vote à M. DEVEZE quant à l'ordre du jour du conseil d'administration de la SPL qui s'est tenu en suivant le même jour.

  Le 23 septembre, une consultation écrite ayant vocation à donner les consignes de vote à M. DEVEZE quant à l'ordre du jour de la question écrite adressée au conseil d'administration de la SPL adressée le même jour.

  Le 11 décembre, ayant vocation à donner les consignes de vote à M. DEVEZE quant à l'ordre du jour du conseil d'administration de la SPL qui s'est tenu en suivant le même jour comprenant un point sur la vie sociale, les opérations en cours, les facturations et temps passés, l'atterrissage 2025 de la SPL des Pyrénées Atlantiques, les conventions de mise à disposition du personnel et des locaux.

8. ÉTAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LA SOCIÉTÉ

Annexe propre à chaque collectivité

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Annexe 1 : Bilan

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	34 890	4 197	30 692	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 074		3 074	
	Total de l'actif immobilisé (III)	**37 964**	**4 197**	**33 766**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	6 358		6 358	36 932
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	958 498		958 498	297 837
	Autres créances	635 495		635 495	176 441
	Charges constatées d'avance	19 116		19 116	13 334
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	11 531 020		11 531 020	12 778 287
	Total de l'actif circulant (IV)	**13 150 488**		**13 150 488**	**13 302 831**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**13 188 451**	**4 197**	**13 184 254**	**13 302 831**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	3 074
(2) dont créances à plus d'un an	

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Bilan passif

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	225 000	225 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 828	1 705
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	34 734	32 394
	Résultat de l'exercice	**3 955**	**2 463**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**265 517**	**261 562**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 826 325	2 890 455
	Dettes fiscales et sociales	86 287	49 640
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 888 824	10 101 175
	Produits constatés d'avance (1)	117 300	
	Total des dettes	**12 918 737**	**13 041 269**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**13 184 254**	**13 302 831**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 955,37	2 462,69
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 918 737	13 041 269
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Annexe 2 : Compte de résultat

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 303 696		1 303 696	921 544
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 303 696**		**1 303 696**	**921 544**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				2 871
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			2	1
	Total des produits d'exploitation			**1 303 698**	**924 416**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			1 299 236	926 972
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 252	2 272
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 197	
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			**1 306 685**	**929 244**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(2 987)**	**(4 828)**
	(1) Y compris :				
	- Redevances de crédit-bail mobilier			6 318	5 758
	- Redevances de crédit-bail immobilier				

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(2 987)**	**(4 828)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	175 806	525 112
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**175 806**	**525 112**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	167 545	516 918
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**167 545**	**516 918**
	RESULTAT FINANCIER	**8 260**	**8 194**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**5 273**	**3 366**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		**83**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(83)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	1 318	821
	Total des produits	**1 479 504**	**1 449 529**
	Total des charges	**1 475 548**	**1 447 066**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 955**	**2 463**
	(2) dont produits concernant les entitées liées		
	(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Annexe 3 : Compte de résultat analytique

Compte de résultat par activités

	31/12/2025	
	Fonctionnement	**Total**
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue de biens	0	0
Production vendue (Services et travaux)	1 303 696	1 303 696
Total Chiffre d'affaires nets	**1 303 696**	**1 303 696**
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Autres produits	2	2
Total des produits d'exploitation	**1 303 698**	**1 303 698**
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (matières premières)	0	0
Autres charges et charges externes	1 299 236	1 299 236
Impôts, taxes et versements assimilés	3 252	3 252
Salaires	0	0
Cotisations sociales	0	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 197	4 197
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	0
Dotations aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	0	0
Total des charges d'exploitation	**1 306 685**	**1 306 685**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(2 987)**	**(2 987)**

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Compte de résultat par activités

	31/12/2025	
	Fonctionnement	**Total**
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	175 806	175 806
Reprise sur dépréciations et provisions	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	0	0
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers	**175 806**	**175 806**
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Interêts et charges assimilées	167 545	167 545
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières	**167 545**	**167 545**
RESULTAT FINANCIER	**8 260**	**8 260**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**5 273**	**5 273**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	1 318	1 318
Produits-report en arrière des déficits	0	0
TOTAL PRODUITS	**1 479 504**	**1 479 504**
TOTAL CHARGES	**1 475 548**	**1 475 548**
BENEFICE OU PERTE	**3 955**	**3 955**

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Annexe 4 : Résultats du dernier exercice

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE				
Capital social	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €
Nombre des actions ordinaires existantes	2 250	2 250	2 250	2 250
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes				
Nombre maximal d'actions futures à créer				
- par conversion d'obligations				
- par exercice de droits de souscription				
2 - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE				
Chiffre d'affaires hors taxes	274 981 €	749 956 €	921 544 €	1 303 696 €
Résultat avant impôts, intéressement des salariés, dotations aux amortissements et provisions	18 468 €	26 997 €	495 €	9 470 €
Impôts sur les bénéfices	4 617 €	6 749 €	821 €	1 318 €
Intéressement des salariés dus au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13 851 €	20 248 €	2 463 €	3 955 €
Résultat distribué				
3 - RESULTATS PAR ACTION				
Résultat **après** impôts, intéressement des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	6 €	9 €	0 €	4 €
Résultat **après** impôts, intéressement des salariés et dotation aux amortissements et provisions	6 €	9 €	1 €	2 €
Dividende attribué à chaque action	0 €	0 €	0 €	0 €
4 - PERSONNEL				
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant de la masse salariale de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	Néant	Néant	Néant	Néant

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_71-DE

Contacts :

Arnaud PORTIER, Directeur Général
arnaud.portier@groupe-sepa.fr

Alix ARAMENDI, Directrice des fonctions supports
alix.aramendi@groupe-sepa.fr